

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SÉRIE L

CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE ÉPREUVE DU JEUDI 22 JUIN 2017

Durée de l'épreuve : 3h30

Coefficient : 3

Première partie : 1 heure

Seconde partie : 2 heures 30

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1 à 3.

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte une annexe qui sera distribuée à la fin de la première partie de l'épreuve.

BACCALAURÉAT SÉRIE L – ARTS – MUSIQUE

Épreuve écrite de culture musicale et artistique

- **Premier extrait** issu du programme limitatif :
Sonate pour flûte, alto et harpe (1915) de Claude Debussy (1862-1918)
Pastorale - du début à 2'13
- **Deuxième extrait** hors programme limitatif :
Quatrième Concert Royal (composé en 1714-1715, publié en 1722) de François Couperin (1668-1733)
Prélude – 1'21 pour la première partie de l'épreuve

Durée totale des deux extraits enchaînés : 3'40

PREMIÈRE PARTIE – COMMENTAIRE COMPARÉ

Sujet : En comparant ces deux extraits, vous mettrez en évidence ce qui les rapproche et ce qui les distingue. Dans cette perspective, vous porterez une attention particulière au travail du timbre ainsi qu'à l'organisation formelle. **(Sur 7 points)**

Plan de diffusion des extraits :

Les deux extraits enchaînés, séparés l'un de l'autre par quelques secondes de silence, seront diffusés à 4 reprises :

- La première écoute marquait le début de l'épreuve.
- Le sujet a été distribué 5 minutes après la fin de la première écoute.
- la seconde écoute interviendra 2 minutes après la distribution du sujet.
- La troisième écoute interviendra 8 minutes après la fin de la précédente.
- La quatrième écoute interviendra 10 minutes après la fin de la précédente.

Au terme de la quatrième écoute, il vous restera environ 20 minutes pour finaliser votre commentaire.

DEUXIÈME PARTIE – SÉRIE DE QUESTIONS SUR L'ŒUVRE HORS PROGRAMME LIMITATIF

François Couperin (1668-1733) Quatrième Concert Royal (composé en 1714-1715, publié en 1722) Prélude, Allemande et début de la Courante française – 3'19''

Documents annexes (distribués au début de la seconde partie de l'épreuve) :

- Texte : extrait de la préface des *Concerts Royaux*.
- Partition originale de l'intégralité du *Prélude*, du début de l'*Allemande* et du début de la *Courante Française*.

Questions :

1. Dans la préface des *Concerts Royaux*, dont un extrait vient de vous être distribué, François Couperin explique que ces pièces conviennent à plusieurs instruments. Pour chacune d'entre elles, vous identifierez les différents instruments utilisés et préciserez leur rôle. **(2 points sur 13)**
2. La partition originale de ce *Concert royal*, dont des extraits vous ont été distribués, présente uniquement deux lignes superposées, le *dessus* noté en clef de sol et la *basse continue* notée en clef de fa. Les interprètes de l'enregistrement diffusé ont donc fait des choix d'orchestration. Vous préciserez comment ceux-ci contribuent à organiser la perception du discours musical, notamment sur les plans mélodique et rythmique. **(4 points sur 13)**
3. Ce *Quatrième Concert Royal* est constitué de sept pièces dont trois sont portées à votre connaissance. Appartenant au même ensemble, elles se distinguent pourtant aisément les unes des autres. Vous identifierez et expliquerez les caractéristiques musicales qui y contribuent. **(3 points sur 13)**
4. On attribue généralement à Couperin « un sens de la couleur instrumentale qui annonce les grands coloristes modernes français jusqu'à Berlioz, Debussy, Ravel,... ». Dans un premier temps, vous discuterez ce point de vue en illustrant votre propos par des références aux musiques de votre choix. Dans un second temps, vous montrerez comment les rôles respectifs du compositeur et des interprètes ont pu, de diverses façons, alimenter ce propos. **(4 points sur 13)**

Plan de diffusion de l'extrait :

L'extrait sera diffusé à 5 reprises :

- La première écoute marque le début de cette partie de l'épreuve.
- La seconde écoute interviendra 10 minutes après la fin de la précédente.
- La troisième écoute interviendra 20 minutes après la fin de la précédente.
- La quatrième écoute interviendra 10 minutes après la fin de la précédente.
- La dernière écoute interviendra 30 minutes avant la fin de l'épreuve.